



Paprec choisi par la communauté d'agglomération Cergy-Pontoise pour le traitement de l'ensemble de ses déchets ménagers

A partir de ce 1^{er} février 2022, le leader français du recyclage va exploiter le centre de tri des collectes sélectives et encombrants, gérer la plateforme de compostage, les 5 déchèteries et surtout moderniser et gérer l'unité de valorisation énergétique de la Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise. Le numéro trois français de la gestion des déchets aura ainsi pour objectifs de maximiser le recyclage et la valorisation des déchets des 212 000 habitants gérés par la communauté d'agglomération.

Paris, le 1^{er} février 2022,

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) gère les déchets de 212 000 habitants répartis sur 13 communes. Son conseil communautaire a choisi le leader français du recyclage pour la gestion de leurs déchets ménagers. Ce contrat, d'une durée de 15 ans à partir de février 2022, prévoit que Paprec organise le recyclage et la valorisation énergétique des 120 000 tonnes de déchets ménagers générés chaque année par les habitants de l'agglomération.

Le groupe Paprec, via sa division Paprec Energies, va moderniser et exploiter l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Cergy-Pontoise, une usine d'une capacité de près de 160 000 tonnes. Les travaux de modernisation, encadrés par Paprec, vont représenter pour l'agglomération un investissement de 60,9 millions d'euros.

En effet, d'ici fin 2023, l'ensemble des unités de valorisation énergétique devront s'adapter aux nouvelles directives européennes sur les émissions. Plusieurs phases de travaux sont ainsi prévues, en premier lieu pour installer un nouveau mode de traitement des fumées à sec afin de diminuer encore les rejets et de consommer moins d'eau. D'autres travaux prévus jusqu'en 2024 permettront notamment d'augmenter la capacité thermique de la chaudière et d'accueillir un plus gros volume de déchets.

Paprec va également exploiter les installations de tri de la collecte sélective (qui représente 12 000 tonnes) ainsi que des encombrants. Le groupe gèrera également les 5 déchèteries de l'agglomération, la plateforme de transit de verre et de compostage. Elle aura à charge la création d'une nouvelle déchèterie et d'une ressourcerie.

« Les élus de l'agglomération ont choisi les équipes Paprec grâce à leurs capacités d'innovation leur permettant de proposer les meilleurs taux de recyclage et de valorisation possibles pour leurs déchets ménagers. Nous les remercions de leur confiance », signale Stéphane Leterrier, directeur général de Paprec Energies, « Ils inscriront ainsi encore

d'avantage l'agglomération dans la résolution des enjeux majeurs de ce siècle : limiter le recours aux ressources naturelles et réduire les émissions de CO2. »

« Ce projet est emblématique de l'avenir de la gestion des déchets », souligne Jean-Luc Petithuguenin, Président-fondateur de Paprec. « Désormais, pour limiter les déchets ultimes et l'enfouissement, les collectivités vont devoir miser sur des grands projets associant le recyclage et la valorisation énergétique. Je tenais à remercier les élus de leur confiance et féliciter mes équipes pour l'obtention de ce projet emblématique ! »

Pour Jean-Paul Jeandon, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, « la concession du service public de traitement et valorisation des déchets à Cergy-Pontoise s'inscrit dans nos politiques territoriales de développement durable, d'économie circulaire et de maintien des emplois sur le territoire. Ce nouveau contrat va permettre d'atteindre de nouveaux objectifs de prévention, de réemploi et de valorisation, de réduire les flux orientés en enfouissement et de lutter contre les dépôts sauvages. Il va aussi permettre de répondre aux évolutions réglementaires à venir que sont l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, l'obligation de tri à la source des biodéchets des ménages et la mise en conformité de l'incinération avec les Meilleures Techniques Disponibles. »

A propos de Cergy-Pontoise

La grande agglomération du nord-ouest francilien

Capitale administrative du Val d'Oise, Cergy-Pontoise est une agglomération de 13 communes qui compte 212 000 habitants. Située à 25 kilomètres de Paris, aux portes du parc naturel régional du Vexin français, son cadre allie harmonieusement ville et espaces naturels, autour de l'amphithéâtre de la boucle de l'Oise. 14 000 entreprises y côtoient un campus universitaire de premier plan. Porté depuis sa création par un esprit d'expérimentation, irriguant tout à la fois son urbanisation, son architecture, son développement économique et son mode de vie, Cergy-Pontoise bénéficie d'un dynamisme et d'une attractivité forte et se réinvente aujourd'hui dans une logique d'équilibre et de développement plus durable.

www.cergypontoise.fr

A propos de Paprec

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux). Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites dans huit pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et a dépassé en 2021 les 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.

Contact presse Paprec : Agathe Remoué agathe.remoue@paprec.com au 06 27 47 60 69